

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

1° REUNIONS

Nombre de réunions ordinaires : 42

Dates : 11, 13, 25 et 27 janvier

08, 10, 22 et 24 février

08, 10, 22 et 24 mars

05, 06, 20, 26 et 27 avril

17, 24 et 31 mai

01, 08, 21 et 22 Juin

05, 25 et 26 juillet

14, 21, et 27 septembre

04, 12, 19 et 26 octobre

09, 15 et 23 novembre

07, 09, 14, 15 et 20 décembre

Nombre de réunions supplémentaires : 1 le 03/08

2° AGREMENT MEDECINS ET PSYCHOLOGUES EN 2021

	Demande initiale	Renouvellement	Total
Médecins	13	1	14
Psychologues	3	0	3

3° RECOURS DEVANT LA CFA ANNEE 2022.

3.1 Nature et nombre

3.1.1 Répartition

	Conduite	Hors conduite	Total
Recours portant sur le certificat d'inaptitude physique	37	98	135
Recours portant sur le certificat d'inaptitude psychologique	35	69	104
Total	72	167	239

3.1.2. Demandes de recours non traitées en 2022 (hors délai, CFA non compétente, demande mal formulée)

- Hors délai : conduite : 1 med
TES 2 med + 1 psy
- CFA non concernée : 1 med
- Demande mal formulée 3 med + 1 psy

3.1.3 Demandes de réévaluation :

- TES 5 (2 avis favorables, 3 avis défavorables)
- Conduite 2 (avis favorable)

3.2 Recours portant sur l'inaptitude physique

3.2.1 décisions et motifs

3.2.1.1. Conduite (37 dossiers)

	Apte	Apte par dérogation	Autorisé à repasser une visite	Inaptes	Total
total	9	1	6	21	37
Ophthalmologie	6	1	1	15	23
CDT	1		1		2
Substances psychoactives (sauf alcool)			3	5	8
Neurologie				1	1
Cardiologie					
Handicap					
Médicament/vigilance					
ORL	2				2
Autre			1		1

3.2.1.2. Hors conduite

	Aptes	Apte par dérogation	Autorisé à repasser visite	Inaptes	Abandon procédure	Total
total	16	1	13	66	2	98
Ophtalmologie	9	1	1	25		36
Substances psychoactives (sauf alcool)			1	24		25
Alcool/CDT	3		3	1		7
Cardiologie	1		1	4		6
Handicap	1		2	2		5
Médicament/vigilance			4	1		5
Endocrinologie				2		2
Neurologie				2		2
ORL				1		1
Cancérologie						
Hématologie/coag				2		2
Pneumologie (SAOS)						
Psychiatrie	1			1		2
Autres	1		1	1		3

3.3 Recours portant sur l'inaptitude psychologique

3.3.1. Aptitude psychologique conduite

Réévaluation autorisée	14
Maintien inaptitude	15
CFA hors délai	6
Total	35

3.4.4. Aptitude psychologique hors conduite

Réévaluation autorisée	21
Maintien inaptitude	39
CFA hors délai	9
Total	69

4° COMMENTAIRES

La CFA a connu en 2022 des changements dans sa composition liés au départ du président, le Docteur POISSON, après plus de 10 années à avoir créé et fait vivre la CFA.

La nomination du Docteur REULAND à compter du 1^{er} septembre 2022 à la présidence de la CFA a nécessité un temps d'adaptation, la transmission des archives et des dossiers en cours. Le Docteur LMAHDI a rejoint la CFA en septembre 2022.

L'activité est relativement stable par rapport à 2021, en légère augmentation notamment pour les recours psychologiques conduite.

Le développement de l'activité de structures d'évaluations autres que les CFAS de la SNCF a généré quelques difficultés pour l'exploitation des bilans transmis par les professionnels peu habitués à ces recours, médecins et psychologues, d'où un certain retard dans le traitement des dossiers.

Le nombre des réunions est également stable, favorisé par la possibilité de réunions à distance ou « hybrides » grâce à l'outil de visio-conférence mis à la disposition par le Ministère.

Le nombre des requérants demandant à être entendus par la CFA est en augmentation ce qui génère un accroissement du temps dédié à ces recours par rapport aux recours traités sur dossiers.

Des échanges avec l'EPSF n'ont pas mis en évidence de difficulté.

+++++